

PROCEDURES POUR L'OBTENTION DU VISA EN LIGNE

Pour l'obtention du visa en ligne suivre la procédure suivante :

- Se rendre sur le site www.snedai.com et renseigner toutes les informations demandées ;
- Enregistrer le récépissé de la demande et le transférer par mail au chargé de protocole institutionnel de la CNPS à l'adresse suivante : s.kei@cnp.ci
- Le récépissé sera transmis à la direction de la surveillance du territoire pour traitement et validation de la demande.

Il vous sera demandé un carnet de vaccination attestant que vous êtes vacciné à la fièvre jaune. Si vous ne l'avez pas, un service à l'aéroport est disponible pour vous faire le vaccin.

NB. Le récépissé de la demande doit être transmis à l'adresse mail indiqué au moins trois semaines avant la date d'entrée sur le territoire ivoirien.